



PREFET DE LA SAVOIE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune d'ALBERTVILLE

Aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

AU TITRE DES ARTICLES L 181-1 ET SUIVANTS DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

DECLARATION DE PROJET RELEVANT DU CODE DE L'URBANISME EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIAL AU TITRE DES ARTICLES
L153-54 ET SUIVANTS DU CODE DE L'URBANISME

Le Préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'arrêté préfectoral du 14 mars 2019 est ouverte en mairie d'Albertville une enquête publique de 31 jours du vendredi 5 avril 2019 au dimanche 5 mai 2019 concernant l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage sur la commune d'Albertville.

Les dossiers seront déposés en mairie d'Albertville du vendredi 5 avril 2019 au dimanche 5 mai 2019 afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations sur les registres d'enquête aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie d'Albertville (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 17h).

Pendant toute la durée de l'enquête publique les dossiers pourront également être consultés :

- sur le site des services de l'État en Savoie: <http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets>; Le public pourra à cette adresse, formuler ses observations en ligne sur le projet.

- sur un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret – 73011 Chambéry le Haut, et qui sera mis à disposition du public aux heures habituelles d'ouverture.

Monsieur René BOITTE est nommé commissaire enquêteur. Il siègera selon les modalités suivantes en mairie d'Albertville :

- jeudi 11 avril 2019 de 9h à 12h
- mercredi 24 avril 2019 de 9h à 12h
- vendredi 3 mai 2019 de 14h à 17h

Pendant la durée de l'enquête, les appréciations, suggestions et contre-propositions du public peuvent être consignées sur les registres tenus à sa disposition en mairie d'Albertville.

Des observations écrites pourront également être adressées au commissaire enquêteur :

- à la mairie d'Albertville, siège de l'enquête, par courrier postal,
- par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-gensduvoyage-albertville@orange.fr
- sur le site internet de l'État en Savoie (<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets>) pendant toute la durée d'enquête.

Les observations reçues par voie électronique seront dupliquées et consultables sur le site internet susvisé.

Monsieur Emmanuel LOMBARD - élu Arlysère (courriel : lompetu@wanadoo.fr) et Madame Laure Letinois (courriel : laure.letinois@arlysere.fr) se tiendront à la disposition du public pour fournir des informations sur le projet.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie d'Albertville et à la Direction des territoires – Service environnement, eau, forêts – Bâtiment l'Adret, 1 rue des Cévennes - 73011 CHAMBERY CEDEX, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront également être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site Internet des services de l'État en Savoie : <http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Rapports-commissaires-enqueteurs>

Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur les autorisations sollicitées.